



LIBRES

Pour des
infos vraies.

Éditorial

Chères lectrices, chers lecteurs

Le monde nous jalouse une équation mathématique, dont la précision n'a, jusqu'ici, rien à envier à celle d'une horloge:

$1+26+2172=1$

La Confédération, 26 cantons et 2172 communes se partagent le pouvoir, comme s'il y avait un seul et unique souverain. Dans aucun autre pays au monde un réglage aussi fin et complexe ne garantit l'équilibre et le contrôle mutuel au sein du système politique.

Une équation dont la variable la plus importante n'est autre que nous, les quelque 5,3 millions de citoyennes et citoyens avec DROIT DE VOTE. Cela étant, depuis quelques années, le pouvoir politique s'est déplacé du souverain vers le Parlement, puis, depuis peu et de façon spectaculaire, vers le Conseil fédéral.

L'association des Amis de la Constitution a été créée afin de briser l'inquiétante tendance à dépouiller le souverain de son pouvoir. Nos valeurs fondamentales sont celles de notre Constitution: liberté, égalité, fraternité et durabilité.

Nous nous engageons pour protéger notre Constitution.

**Le Comité des Amis
de la Constitution**

PS: Dans ce journal, nous n'avançons aucune affirmation, uniquement des informations accompagnées de leurs sources.

LOI COVID-19

La loi Covid-19: davantage qu'une question de pouvoir



Le Sars-CoV-2 tient le monde en haleine. Cela étant, il existe de grandes différences dans la manière d'aborder et de gérer cette pandémie. Alors que des pays comme la Suède ou l'État américain du Texas recommandent des mesures de protection sur une base facultative, la politique de nos pays voisins, l'Allemagne ou la France, renforce les mesures légales ou les ordonnances.

Mais nulle part ailleurs dans le monde, un gouvernement démocratique, dûment légitimé, ne peut modifier les lois et agir sans le consentement du parlement en place sous prétexte de

lutter contre une pandémie. Nulle part ailleurs, sauf peut-être en Suisse, où la loi Covid-19 (RS 818.102) actuellement en vigueur devrait survivre au vote du 13 juin.

Parce que la loi accorde au Conseil fédéral un pouvoir qui est contesté sur le plan constitutionnel. En outre, les durcissements récemment introduits pourraient-ils entraîner une dérive autocratique, et ce, même si les partisans de la loi voudraient nous faire croire le contraire? Et sur quelle base factuelle cette loi repose-t-elle au fond?

[Plus à ce propos à la page 2](#)

LOI SUR LES MESURES POLICIÈRES MPT

Nils Melzer, rapporteur spécial des Nations Unies, à propos la loi MPT

Le juriste et diplomate suisse Nils Melzer est depuis 2016 rapporteur spécial de l'ONU sur la torture. Il est considéré comme l'un des experts les plus pointus dans les domaines de l'oppression étatique et de la répression psychologique organisée par l'État. Son rapport sur la torture dite blanche et les aspects

juridiques de l'emprisonnement de Julian Assange ont fait de lui un expert très demandé au niveau international. Il nous éclaire dans cette interview exclusive sur les subtilités et les facettes de la loi MPT.

[Plus à ce propos à la page 12](#)

Sommaire

02 La loi Covid et l'argent

04 Entretien avec

Pirmin Schwander

04 Pandémie / Swissmedic

06 Nombre de cas et tests PCR

07 Une prétendue menace

10 Les conséquences des mesures

10 Bilan de la loi Covid-19

12 La loi MPT:
de quoi s'agit-il?

13 Nils Melzer: Soyons clairs

15 La lettre des experts

15 Bilan de la loi MPT

15 Impressum